

Avis de constitution

SOCIETE « DIAGNE UNLIMITED »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA ATTOBAN, Lot 190
A, Ilot N.A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 13/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAGNE UNLIMITED »

Objet :

- Consultation juridique ;
- Conseil juridique ;
- Formation juridique ;
- Assistance juridique à la création d'entreprises (rédaction d'actes et formalités) ;
- Veille stratégique et juridique ;
- Gestion des ressources humaines ;
- Gestion, administrative, juridique et fiscale des entreprises ;
- Finance, marketing, vente, productions et opérations ;
- Gestion de projets ;
- Montage financier et juridique des dossiers pour les marchés publics ;
- Gestion immobilière ;
- Relations Publiques ;
- Assistance administrative professionnelle et assistance virtuelle ;
- Management Leadership Coaching ;
- Entrepreneuriat ;
- Médiation ;
- Arbitrage ;
- Contentieux Fiscal ;
- Intermédiation ;
- Call Miss DIAGNE ;
- Bureautique, fourniture de bureaux, prestations de services divers (accessoires) ;
- Prestation de service en ligne.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA ATTOBAN, Lot 190 A, Ilot N.A

Dirigeant(s) Mlle DIAGNE OUMOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13410 du 12/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°87904/GTCA/RC/2023 du 12/12/2023

